



Paris, le 17 septembre 2020

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,
de la jeunesse et des sports
110 rue de Grenelle, 75007 Paris

Objet : abandon des procédures disciplinaires contre les professeur-e-s du lycée Desfontaines de Melle (79)

Monsieur le Ministre,

Nous venons de prendre connaissance des dates de conseils de discipline de nos collègues de Melle (79), mis en cause pour leur participation à des rassemblements contre la mise en place des E3C, les 12, 13, 14 et 16 octobre. C'est avec stupéfaction que nous avons appris que ce ne sont pas trois, mais quatre collègues qui sont convoqué-e-s à des conseils de discipline : l'acharnement anti-syndical est encore monté d'un cran.

A Poitiers, les personnels de l'Éducation se sont mobilisés à plusieurs reprises, le 10, 11 et 12 mars, le 24 juin puis le 16 juillet, devant le rectorat de Poitiers, pour soutenir les trois collègues et demander l'abandon immédiat des poursuites et des sanctions ; de plus, une large campagne nationale de soutien a porté les faits à la connaissance de l'opinion publique et de tous les personnels.

Nos organisations syndicales nationales seront présentes à Poitiers lors du rassemblement organisé le 12 octobre à 13 heures. Elles appellent les personnels à y participer, à montrer leur solidarité par tous les moyens (prises de positions, motions, rassemblements devant les DSDEN et rectorats à l'occasion des conseils de discipline).

Le droit de revendiquer, de se réunir, de manifester ne sont pas négociables. Dans bon nombre d'académies, des enseignantes et enseignants, des militantes et militants syndicalistes, se sont vus inquiété-e-s et poursuivi-e-s pour fait de grève. La répression doit cesser.

Nos organisations exigent l'abandon immédiat des procédures disciplinaires engagées contre nos camarades de Melle, et exigent l'arrêt total de la répression anti-syndicale et des mesures et procédures engagées contre tous les personnels ayant participé à des actions syndicales contre les réformes et le Bac Blanquer, à Melle comme ailleurs.

Nous vous demandons une audience dans les plus brefs délais.

Veuillez croire, M. le Ministre, en notre attachement au service public d'éducation

Patrick Désiré,
secrétaire général de
la CGT éducation

Clément Poulet,
secrétaire général de
la FNEC-FP-FO

Frédérique Rolet,
secrétaire générale du
SNES-FSU

Jules Siran, co-
secrétaire fédéral de
SUD éducation